

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 21/02/2019**

**Date de la convocation :** 11/02/2019

**Nombre de conseillers en exercice :** 23

**Présents :** 17

**Votants :** 22

**Absents représentés :** 5

**Absent :** 1

L'an deux mille dix-neuf le vingt et un février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'Auribeau Sur Siagne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mr Jacques VARRONE.

**Etaient présents :** MM. VARRONE - MERO - TIBIER - ABRIL - LALANDE - SIDAOUI – RAMI – BONTOUX - VACANCE – PIERRAT - EININGER – ROUSSEL MMES PAGANIN - DUMESNIL – GIRAUDY - BODINO – GROSSO

**Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir :** Mlle GIORDANO par Mme BODINO - Mme QUILLOT par M. VARRONE – Mme POMMEL par Mme PAGANIN – M. CHARABOT par M. EININGER - Mme BELAICHE par M. ROUSSEL

**Absent :** Mme MAUBERT

**Secrétaire de séance :** Mme GIRAUDY

**MOTION DE CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**D'AURIBEAU SUR SIAGNE**

Dans le cadre du grand débat, le Conseil Municipal d'Auribeau vote une motion de contribution au débat public,

1/Une gestion saine et transparente des deniers publics est la condition du rétablissement de la confiance dans nos institutions et dans l'action publique de notre pays

2/La France consacre déjà 56% de son produit intérieur brut à la dépense publique et ce n'est pas en augmentant notamment :

-la fiscalité sur les héritages

-en ajoutant des nouvelles tranches d'impôts sur le revenu

-en taxant toujours davantage, qu'on améliorera la situation de tous les français.

Le vrai débat doit porter sur la réduction des dépenses inutiles, des doublons, des manquements à la bonne gestion publique, sur la responsabilité des gaspillages de l'argent public

3/Localement, c'est remettre les communes au cœur de l'action publique

-pour l'exercice des solidarités territoriales et humaines

-pour contrôler et évaluer aux plus près des citoyens l'efficience en qualité et en coût des organisations intercommunales.

Le vrai débat c'est recadrer l'action publique, supprimer les dépenses inutiles pour rétablir les conditions du développement social, durable, environnemental et économique.

Le Conseil Municipal ouï le Maire en son exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VOTE** la motion de contribution au débat public du Conseil Municipal d'Auribeau sur Siagne.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures des membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

**Le Maire,**  
**Jacques VARRONE**

